

---

---

**PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 16 JUIN 2015  
AU DIAMANT, PARIS-LA DEFENSE**

---

---

Liste de présence : voir annexe

**Rappel du projet d'ordre du Jour :**

1. **Approbation de l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'Administration**
2. **Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 2 avril 2015**
3. **Rénovation du site [www.comifer.asso.fr](http://www.comifer.asso.fr) : point d'avancement**
4. **Les Rencontres COMIFER-GEMAS de Lyon : état d'avancement**
5. **Convention COMIFER-Ministère de l'agriculture en cours, mission d'appui à la Directive Nitrates**
6. **Bilan de la Journée d'Hommage à J.C. Fardeau, le 13 avril 2015**
7. **Proposition du Bureau sur la mission de délégué(e) général(e) à reconduire en 2016, ainsi que sur la recherche d'augmentation de nos fonds propres**
8. **Questions diverses**

La présidente, Christine LE SOUDER, ouvre la séance à 9h35.

Elle indique en préambule que le nouveau logo est officiellement lancé, en même temps que le nouveau site Internet du COMIFER.

**1. Approbation de l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'Administration**

L'ordre du jour est approuvé avec les questions diverses suivantes :

- Cadrage du contrat à établir d'urgence avec la France Agricole pour le « Guide la Fertilisation Raisonnée »
- Elaboration d'un cahier des charges de type BPE/BPL pour les matières fertilisantes et les supports de culture (MFSC)
- Présentation de CERES et relations avec le COMIFER

**2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 2 avril 2015**

Le compte-rendu est approuvé sous réserve de la correction suivante : en bas de page 1, indiquer Marc Lambert en tant que Président du 3<sup>ème</sup> Collège.

**3. Rénovation du site [www.comifer.asso.fr](http://www.comifer.asso.fr) : point d'avancement**

La nouvelle version du site a été livrée fin mai 2015 par Bret'Com.

La nouvelle structure du site est basée sur l'utilisation des tablettes et smart phones.

Elle présente un accès facilité à trois rubriques essentielles par le biais de « boutons » : les actualités, les groupes de travail, et le bilan prévisionnel azote.

Les photos du bas de la page d'accueil sont en lien avec l'actualité. On peut cliquer dessus pour avoir accès à la page concernée.

Commentaires des membres du CA : ce nouveau site est attrayant visuellement, paraît plus moderne, vivant, très bien. C'est important de mettre à jour régulièrement la rubrique actualités et de mettre des liens vers d'autres sites.

**→ Tous les membres du CA sont invités à :**

- faire savoir à Esma si des éléments ne sont pas mis à jour ou si certains dysfonctionnements sont constatés
- envoyer à Esma l'agenda des groupes, des actualités, des liens, des pdf

Le devis initial s'élevait à 24 420 €. Des travaux initialement prévus, nous avons renoncé à l'option Paypal et à l'appui à la rédaction de lettres, et en revanche opté pour une version en anglais et une journée de formation, ce qui a engendré un surcoût de 720 €.

La formation à l'utilisation de Joomla s'est déroulée le 12 mai 2015 toute la journée, à l'intention d'Esma Boukraa, Sophie Droisier et Laetitia Leconte. Les compétences acquises ne sont néanmoins pas complètes et un complément de formation s'avère nécessaire. Il reste notamment à voir comment ajouter de nouveaux adhérents et leur attribuer des droits.

**→ Esma contacte Brett'Com afin d'organiser un complément de formation pour Laetitia, Sophie et Esma.**

Toutes les pages de l'ancienne version n'ont pas été conservées dans la nouvelle version.

**→ Demander à Bret'Com de basculer certaines pages de l'ancien site vers le nouveau.**

#### **4. Les Rencontres COMIFER-GEMAS de Lyon : état d'avancement**

Une réunion du groupe de travail se tiendra cet après-midi.

Il y a eu un « *save the date* » fin avril puis une relance début juin, sur une base d'invitation constituée de 7000 contacts, mais partiellement obsolète.

Au 15 juin 2015, on compte 27 inscrits dont 7 étudiants d'AgroCampus Ouest.

**→ Tous les membres du CA sont invités à relayer l'information dans leurs réseaux respectifs. L'effort est à faire avant la mi-juillet pour avoir un maximum d'inscriptions individuelles avant l'été (tarif préférentiel jusqu'au 7 septembre).**

Les lycées agricoles seront relancés par JJ Gailleton à la rentrée, c'est inutile de le faire avant l'été.

5 exposants inscrits (4 stands de 9 m<sup>2</sup> et 1 stand de 12 m<sup>2</sup>) NB : l'AFES en tant que partenaire ne paie pas. Poursuivre la prospection.

9 partenaires de la presse, campagne de presse d'avril à novembre

4 partenaires institutionnels/entreprises soutiendront les Rencontres (prix, sacoche...)

Certains partenaires approchés vont être relancés. Voir si possibilité de partenariat avec coopératives locales.

Communiquer au salon Tech&Bio qui a lieu en septembre dans la région (à Bourg-Lès-Valence).

Le programme, organisé en 4 sessions, est en ligne :

[http://www.comifer.asso.fr/images/pdf/12emes\\_rencontres/Programme\\_2015.pdf](http://www.comifer.asso.fr/images/pdf/12emes_rencontres/Programme_2015.pdf)

Les présidents de sessions sont tous identifiés et d'accord.

Il y a des participants invités : 1 personne par direction du MAAF (DGER, DGPE et DGAL) et les anciens présidents.

Organisation : qui va faire quoi parmi les membres du CA ?

On pourrait faire l'économie d'un photographe (on peut emprunter l'appareil photo de l'UNIFA).

→ **Identifier quelqu'un qui sait et voudra bien faire des photos.**

→ Identifier quelqu'un qui voudra bien réceptionner les PPT de dernière minute et piloter l'ordinateur qui passe les projections. Esma Boukraa se propose volontaire pour cette tâche.

Il faut penser aux invitations destinées aux anciens du COMIFER /GEMAS. Sophie se charge de leur parvenir une invitation.

##### **5. Convention COMIFER-Ministère de l'agriculture en cours, mission d'appui à la Directive Nitrates**

La mission du groupe national d'appui aux GREN est menée conjointement par le COMIFER et le RMT Fertilisation & Environnement. Sa cheville ouvrière est l'agronome en CDI, Laetitia Leconte.

Nous sommes actuellement dans la phase de construction de la méthode qui sera utilisée pour la reconnaissance réglementaire des outils de calcul de dose prévisionnelle d'azote.

Elle s'est déroulée en 4 étapes dont les dernières sont encore en cours :

- Recensement des outils
- Construction de cas-types (60 par région administrative) par Laetitia, validation par les GREN : env. 70 % réalisés
- Calcul des doses par les éditeurs de logiciels sur chacun de ces cas-types dans chaque région
- Réflexion sur les critères d'analyse des outils et stabilisation de la méthode, avec l'appui de David Makowski (INRA) et François Piraux (Arvalis)

Le 30 juin 2015, une réunion est prévue avec les ministères (MAAF et MEDDE) pour faire le point.

Une fois la méthode stabilisée, on entrera dans la phase de mise en œuvre (juillet-novembre 2015).

Les outils seront agréés dans chaque région par l'administration, il reviendra donc aux GREN de les inscrire dans leurs arrêtés.

En aucun cas les seuils de reconnaissance réglementaire ne seront proposés par le groupe national COMIFER-RMT F&E, cela relève de la responsabilité politique des ministères.

Remarque :

Le marché pour **l'étude sur les outils de pilotage de la fertilisation azotée en cours de culture** a été notifié à la société SCE la semaine dernière.

Le démarrage de l'étude est prévu à la rentrée, le MAAF va les contacter sous peu pour s'entretenir avec eux.

D'ici-là, le MAAF va monter un comité de suivi de l'étude. L'étude durera 8 mois. Le groupe COMIFER-RMT F&E sera sollicité pour le suivi/pilotage de l'étude.

La **convention annuelle qui lie le COMIFER au MAAF** arrive à échéance en octobre 2015. Il nous faut en préparer la suite, soit par avenant de prolongation de l'actuelle convention de 6 mois pour achever correctement l'étude sur les outils de calcul de dose, soit via une nouvelle convention annuelle qui engloberait de nouveaux sujets/projets.

Le MAAF s'oriente plutôt vers la première solution (avenant jusqu'en avril 2016), qui permettrait de caler la remise du rapport avec la fin de la convention, et de réfléchir entre-temps à de nouveaux sujets à explorer au-delà de l'azote.

La MAAF est à l'écoute de ce que le COMIFER pourrait lui proposer également. Il reste des points à traiter sur l'N, qui pourraient faire l'objet d'une prochaine convention : ex. le statut des estimations du reliquat sortie hiver dans les outils.

→ **Prévoir d'élaborer l'avenant en septembre.**

**→ Le rapport de mi-parcours doit être transmis rapidement (pour fin juin 2015).**

L'avenant permettra également de redémarrer une nouvelle convention après la remise du rapport d'étude de SCE, susceptible de donner des pistes de travail. Dans ce cas, **l'avenant pourrait reporter le délai d'exécution de la convention jusqu'au 30 juin 2016.**

## **6. Bilan de la Journée d'Hommage à J.C. Fardeau, le 13 avril 2015**

Ce fut une journée très émouvante.

Toutes les présentations et les photos vont être remises en ligne sur le nouveau site Internet.

Il y a eu 49 inscriptions payantes à 30 €. Recettes = 1 470 €

Dépenses : salle (< 1000 €), buffet (2800 €), frais de déplacement de Mme Fardeau.

Les coûts non couverts par les recettes sont partagés à parts égales entre le COMIFER et l'AFES.

Les organisateurs ont reçus plusieurs remerciements pour l'initiative, le fait que le COMIFER et l'AFES aient co-organisé cette journée a été très apprécié.

## **7. Proposition du Bureau sur la mission de délégué(e) général(e) à reconduire en 2016, ainsi que sur la recherche d'augmentation de nos fonds propres**

### **• sur la mission de délégué(e) général(e) à reconduire en 2016**

La convention de mise à disposition d'Esma Boukraa par l'UNIFA prend fin en décembre 2015.

Le bureau du COMIFER s'est réuni le 21 mai 2015 et est parvenu aux conclusions suivantes :

- Fixer le poste de délégué(e) général(e) et donc le siège du COMIFER, de façon à ne plus le faire tourner avec la présidence (problème d'adressage du courrier notamment).
- Profil recherché : (i) animation des instances (CA, AG, vie des groupes) ; (ii) communication numérique/gestion de site web ; et (iii) évènementiel (en particulier Les Rencontres) ; **les tâches sont clairement complémentaires et séparées du poste d'agronome occupé par Laetitia.**
- Financement : on s'oriente vers un mi-temps, qui permettra à la fois d'être attractif pour les candidats et de partager la personne avec un autre employeur.  
Pour référence 1 : Montant de l'accord avec UNIFA : 27 k€/an  
Pour référence 2 : Montant de l'enveloppe pour Laetitia : 60 k€/an

**→ Tabler sur environ 30 k€/an dont environ 5 k€ pour l'hébergement.**

- Montage par exploration simultanée de 2 voies : (i) partage avec d'autres structures ou associations à la recherche d'un mi-temps du même profil, avec qui on partagerait le bureau et les services ; et (ii) une embauche sur un mi-temps avec la location d'un bureau en propre.

Esma Boukraa fait remarquer que le profil inclut une partie importante de secrétariat. Cela devra apparaître clairement dans la fiche de poste et l'annonce.

En ce qui concerne la comptabilité, on poursuivra la prestation avec un cabinet comptable. Le(la) délégué(e) général(e) peut se contenter d'effectuer un suivi budgétaire.

Le(la) délégué(e) général(e) doit-il être basé(e) aux côtés de Laetitia ? Ce n'est pas indispensable mais pourrait être possible.

Un bureau serait disponible à l'UNIFA pour environ 4200€/an ; si cela nous intéresse, il faudrait poser une option rapidement et confirmer à l'automne.

**→ Valider puis envoyer l'annonce au CA (à diffuser dans nos réseaux rapidement avant fin juin), à l'APEC, à Pôle Emploi, et la mettre en ligne sur le site du COMIFER ; faire le point des candidatures reçues à la rentrée, et prévoir les entretiens à l'automne.**

**→ Parallèlement, poursuivre la prospection auprès de nos structures et de nos partenaires susceptibles d'avoir besoin d'un mi-temps d'un profil similaire.**

- **Sur les pistes d'augmentation des ressources propres du COMIFER**

- i. **Augmenter le nombre de membres associés (450 €/an) en ciblant préférentiellement les membres du 3<sup>ème</sup> collège**

**→ Envoyer un courrier ciblé aux entreprises fin 2015 en vue de l'exercice 2016.**

- ii. **Proposer des activités de formations payantes (fait partie des missions mentionnées dans les statuts du COMIFER)**

Il y a certes de la demande, mais aussi de la concurrence en matière de formation agronomique. Un petit groupe de travail (actuellement constitué de Christine Le Souder, Philippe Eveillard, Pascal Denoroy et François Servain) a été monté, qui se charge de faire un état des lieux des formations proposées dans le domaine de la fertilisation.

Le GEMAS fait des formations pour ses membres mais pourrait l'étendre à des partenaires extérieurs. Pour garder l'agrément d'organisme de formation, il faut organiser au moins une formation par an. Cette activité pourrait faire l'objet d'un des thèmes d'une future convention avec le MAAF.

**→ Veiller à ne pas doubler l'offre existante et identifier les besoins. Commencer par répondre aux besoins des adhérents du COMIFER. Donc commencer par demander aux adhérents quels seraient leurs besoins.**

Une nouvelle activité de formation ne peut se mettre en place rapidement à court terme au sein du COMIFER. Il faut approfondir les réflexions sur la cible, le contenu et l'organisation des formations. D'autres associations (AFES, AFA...) pourraient-elles dispenser des formations pour le compte du COMIFER à destination de ses adhérents ?

L'ITAB est en train de mener le même type de réflexions et pourrait être intéressé à participer à ce groupe de travail. Stéphanie Marthon-Gasquet est également intéressée. Bruno Félix-Faure peut également participer aux réflexions, même s'il reste difficile de se positionner, en tant que formateur, avec la casquette de son employeur ou celle du COMIFER. Les discussions vont se poursuivre par e-mail.

Enfin les webinaires, bien que gratuits pour les adhérents, sont aussi intéressants et pourraient attirer du monde vers le COMIFER.

- iii. **Participer à des projets CASDAR**

Le COMIFER pourrait envisager de participer à des projets de type CASDAR, soit en tant que pilote, soit en tant que partenaire chargé du transfert et de la communication à la fin des projets, notamment pour l'organisation des colloques de restitution finale et la finalisation de documents de transfert. Il ne faudrait pas que cela prenne trop de temps à Laetitia, et veiller à ce que l'autofinancement ne soit pas assuré par la convention annuelle du MAAF car il y a interdiction de double financement.

**→ Conclusion : le plus simple et le plus urgent est le point (i), à mettre en œuvre sans faute avant la fin 2015.**

## **8. Questions diverses**

- a) **Cadrage du contrat à établir d'urgence avec la France Agricole pour le « Guide la Fertilisation Raisonnée » (P. Denoroy)**

Le COMIFER n'a encore aucun contrat finalisé avec France Agricole, ce qui ne nous permet pas de lui envoyer les textes qui commencent à arriver à Bruno Colomb de la part des auteurs et relecteurs. On a beaucoup plus d'auteurs que pour la première édition et certains termes du contrat ont changé. Ni les auteurs, ni le COMIFER ne cherchent à gagner de l'argent avec cet ouvrage, mais on souhaite pouvoir mettre en ligne certaines parties sur le site du COMIFER, ce qui pourra en faire la promotion. Une réunion est fixée le 30 juin prochain entre le comité éditorial et les Editions France Agricole, pour discuter du contenu du contrat, anticiper les difficultés éventuelles et identifier les éventuels coûts cachés. Mathilde Heurtaux, qui a une expérience en matière de co-édition d'ouvrage collectif, se joindra à cette réunion.

Le CA retient l'hypothèse d'un contrat bipartite entre les Editions France Agricole et le COMIFER, et non avec tous les auteurs.

Il faut que le contrat soit finalisé et signé cet été. Comment le comité éditorial peut-il impliquer le CA au cours de l'été ?

**→ On fait tourner une proposition de contrat pendant l'été, d'abord au sein du comité éditorial puis au sein du CA. Dès qu'il est achevé, on le signe. On se fixe comme dernier délai de validation la prochaine réunion du CA, le 22 septembre.**

**b) Elaboration d'un cahier des charges de type BPE/BPL pour les essais sur matières fertilisantes et supports de culture (MFSC) (M. Heurtaux et P. Eveillard)**

RITTMO (Laure Metzger) avait proposé la mise sur pied d'un groupe de travail sur cette thématique début 2014, d'une part au comité stratégique du RMT F&E et d'autre part à l'AG du COMIFER. Ce dernier avait jugé que cela relevait davantage du RMT. Faute de disponibilité des uns et des autres, (et faute d'urgence ?), aucun GT n'avait été mis sur pied avant le départ de L. Metzger en congé de maternité. La Commission d'Etude Biologique de l'AFPP s'étant récemment saisie du dossier en élaborant une méthode de référence pour les essais sur les biostimulants, RITTMO a alerté sur un double questionnement, concernant : (i) la qualité technico-scientifique de l'expertise fournie par des experts en produits phytopharmaceutiques, et (ii) le positionnement réglementaire de ces produits entre produits phytopharmaceutiques et matières fertilisantes. Un groupe de travail d'une dizaine de personnes a été constitué avec le soutien du RMT F&E. Sa première réunion, téléphonique, se tiendra le 26 juin prochain, en vue de situer l'initiative dans son contexte, fixer les objectifs, déterminer les moyens et les méthodes de travail, et se doter d'un calendrier de travail. Ce groupe n'est pas uniquement constitué de membres du RMT, il est plus large.

Parallèlement, la CEB de l'AFPP a travaillé sur deux méthodes, l'une sur les produits de biocontrôle (relevant des produits phytopharmaceutiques) et l'autre sur les biostimulants (relevant des matières fertilisantes), en cherchant une harmonisation entre les deux. L'UNIFA a été invitée à participer à ces travaux par la CEB de l'AFPP mais n'en est pas membre statutaire, donc ne participe pas aux instances décisionnelles. Les problèmes identifiés sont que la CEB entretient une confusion entre les deux types de produits et qu'il y a des divergences de vocabulaire entre la communauté « PP » et la communauté « fertilisants ».

⇒ Le CA s'accorde sur le fait que la CEB de l'AFPP n'est pas le lieu pour poursuivre les discussions sur les biostimulants.

⇒ Au sein de la communauté des matières fertilisantes, nous devons mener une réflexion sur les méthodes d'évaluation de l'efficacité des biostimulants.

L'objectif est de pouvoir se référer à des méthodes communes, adoptées par consensus et validées par l'ANSES.

A noter que l'AFPP a un catalogue de plusieurs centaines de méthodes d'essais depuis 40 ans.

On évoque la possibilité de placer ce groupe de travail sous la houlette du BNFERTI.

Le BNFERTI a deux comités :

- Dénomination des produits
- Méthodes d'essais, comité présidé par Fabrice Marcovecchio (LDAR)

Mais tous les acteurs veulent-ils passer par la normalisation ? Les délais en sont très longs.

L'UNIFA est également demandeur dans ce domaine. Certains adhérents sont très spécialisés dans les biostimulants et d'autres souhaiteraient utiliser des additifs dans leurs produits « classiques ». L'UNIFA a monté un GT, plutôt orienté vers les questions réglementaires et les questions d'évaluation et de contrôle, pour évaluer et crédibiliser ce marché nouveau. Il ne constitue pas un doublon avec le GT monté par Laure Metzger, mais les deux GT devront travailler ensemble. Il faut éviter de disperser les énergies.

La DGAL du MAAF (Stéphanie Marthon-Gasquet) serait favorable à ce que ce nouveau groupe de travail soit hébergé par le COMIFER, en tant que collectif fournissant des méthodes de référence. Il faut rapatrier l'écriture de ces méthodes au sein de la communauté des matières fertilisantes. La DGAL va revenir vers nous sur la façon de communiquer avec l'AFPP.

Par ailleurs, la commission ME du BNFERTI se réunit ce jour. Nous pourrions nous renseigner sur ses conclusions.

**→ Chacun tient les autres membres du CA au courant des avancées des travaux et des informations dont il aura connaissance.**

#### **c) Présentation de CERES et relation avec le COMIFER (P. Eveillard)**

Le CERES (Cercle de réflexion pour une fertilisation efficace et responsable) est une association loi 1901 récente qui vise à créer un lieu d'échanges entre amont et aval dans le domaine de la fertilisation et de la fertilité des sols.

Elle propose un module sur les sols et la fertilisation, qui peut être intégré dans un cahier des charges répondant aux engagements de développement durable des filières et de la distribution alimentaire, sous réserve d'adhésion.

Un des objectifs consiste à communiquer sur les progrès des pratiques et leurs bénéfices (nutritionnels...) pour les filières et les consommateurs

L'UNIFA est dans le 1<sup>er</sup> collège « fertilisation ».

Le CERES a sollicité le RMT F&E pour une adhésion au 5<sup>ème</sup> collège (société civile), mais le RMT n'étant doté d'aucune personnalité juridique, ne peut adhérer à une association. Il a en revanche relayé l'information à ses membres.

Le CERES est par ailleurs en train de constituer son comité scientifique, pour lequel il recherche des membres.

La séance est levée à 13h07.

---

**Prochaine réunion : le 22 septembre de 9h30 à 12h au siège de COMIFER**

## Annexe : Feuille de présence



Feuille de présence  
Conseil d'Administration du 16 juin 2015

Nom	Prénom	Raison Sociale	Présent ou Excusé	Signature
AGASSE	Sophie	APCA	Excusée	Pouvoir à C. LE SOUDER
<del>ARQUAIS</del> ARQUAIS	<del>Alain</del> Dominique	AFES		<del>Signature</del>
BOURDAIN	Marie-Agnès	SAS LABORATOIRE		
CANARD	Alain	SOUFFLET AGRICULTURE		
CANER	Laurent	UFR POITIERS		
DENORCY	Pascal	INRA (UMR ISPA 1391)	Présent	
DETORCY		TRAME		
DOURTHE	Mathieu	DGPAAT MAAF	Présent	
DOUSSET	Emma	DGPAAT MAAF	Excusée	
DUPARQUE	Annie	AGRO TRANSFERT	Présente	
DUVAL	Béni	ITB		
EVEILLARD	Philippe	UNIFA	Présent	
FÉLIX-FAURE	Bruno	GALYS LABORATOIRE	Présent	
GAILLÉTON	Jean-Jacques	DGER		
GOUJARD	Olivier	E+S KALI France	Excusé	
HERVÉ	Marc	EUROCHEM AGRO France	Excusé	Pouvoir à C. LE SOUDER
HEURTAUX	Mathilde	ACTA		
IGNAZI	Jean-Claude			
LAMBERT	Marc	YARA FRANCE	Présent	
LE SOUDER	Christine	AIRVAUS	Présente	
LECLERC	Blaise	ITAB	Présent	
MAQUERE	Valérie	DGPAAT MAAF	Excusée	
MARTHON GASQUET	Stéphanie	MAAF	Présente	
MERIGOUT	Patricia	ANSES		
MEYNARD	Jean-Marc	INRA GRIGNON		
MY	Jacques	UPJ	Excusé	Pouvoir à P. EVEILLARD
NESME	Thomas	Nordeaux Sciences Agro	Présent	
PELTIER	Olivier	Agriculture Balhazard & Cotte		
ROCCA	Carole	MIVIND	Excusée	
SERVAAN	François	LDAR		
TRIVELLE	Tonic	E+S KALI France	Présent	
ZILMANN	François	GRUPE MEAC SAS		

Brendice Sophie comifer - GENAS présent